

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du jeudi 21 avril 2016**



L'an deux mil seize, le vingt-et-un avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de St Etienne de Chigny dûment convoqué le quatorze avril deux mil seize, s'est réuni à la Salle du Bellay en séance ordinaire, sous la présidence de M. Patrick CHALON, Maire.

Membres en exercice :	15
Nombre de présents :	11
Nombre de votants :	13
Convocations le :	14/04/16
Séance du :	21/04/16

Etaient présents : M. Patrick CHALON, Maire, Mmes Agnès DEMIK et Huguette MAUDUIT,  
Adjointes au Maire,  
Mmes Florine CHAUDAT DULBECCO, Lydia PULUR DESGROPPES, Brigitte ROILAND,  
Lucile TESTÉ et MM Patrick DEBOISE, Didier LEMOINE, Philippe PARENT et Régis SALIC,  
Conseillers Municipaux.

Etaient excusés : M. Serge DARCISSAC donne pouvoir à Mme Huguette Mauduit  
M. Didier MORISSONNAUD donne pouvoir à Mme Agnès DEMIK  
Mme Anne-Sophie FRANCOIS  
Mme Brigitte BESQUENT

**Avis sur le projet de Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI)**

Le projet final du PPRI est actuellement soumis à enquête publique. Cette version prend en compte les avis des collectivités, des organismes et du public formulés lors de la présentation de l'avant-projet. Pour mémoire, le conseil a émis un avis favorable à l'avant-projet de PPRI lors de la séance du 14 janvier 2016.

Monsieur le Maire rappelle que le risque d'aléa a été renforcé sur une partie de la commune. Les contraintes induites, proportionnelles au risque, restent mesurées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE le projet final de PPRI tel que présenté à l'enquête publique.

Fait et délibéré les jour, mois et an susvisés  
Pour extrait conforme,  
Le Maire

Patrick CHALON